



**LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
POLE ORGANISATION-EMPLOI-COMPETENCES**

VOUS INFORME

AVIS DE VACANCE DE POSTE
Direction des Sports et Vie Associative
Responsable de la gestion des agents d'accueil et d'entretien des
installations sportives
(h/f)
Réf : 22-098

MISSIONS

La ou le responsable de la gestion des agents d'accueil et d'entretien des installations sportives aura comme mission principale :

- L'encadrement et la gestion managériale des agents sous sa responsabilité.
- Veiller à la mise en place d'une organisation efficace de l'accueil et de l'entretien des infrastructures sportives de la collectivité.
- Gestion quotidienne du planning des agents du service, de l'efficacité et de la qualité des missions d'accueil et d'entretien.
- Veiller à proposer aux usagers des conditions d'utilisation favorables des installations.

Au sein d'une équipe renouvelée, ses compétences en matière de management, d'organisation des activités, d'utilisation des outils de gestion du personnel (tableaux de suivi agents, d'activité, de stock de produit d'entretien...) devront répondre aux exigences d'un service de proximité fonctionnant sur l'ensemble de la semaine.

ACTIVITES

- Gestion des informations internes et externes (relations avec la population, l'administration),
- Participation aux réunions de service et de la Direction,
- Encadrement des agents (gestion des plannings, des congés, des remplacements, de la présence les week-end d'ouverture...)
- Contrôler l'efficacité de l'accueil et du nettoyage dans les installations sportives
- Veiller à la bonne distribution et au bon usage des produits et du matériel de nettoyage Avec la gestionnaire, et le chef de service.
- Organiser les affectations des agents et les « mobilités » internes dans l'intérêt du bon fonctionnement des accueils.
- Être force de proposition dans l'amélioration du travail des agents et de leur efficacité sur le terrain.



LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
POLE ORGANISATION-EMPLOI-COMPETENCES

VOUS INFORME

PROFIL

- Diplômé de l'enseignement secondaire avec des notions évidentes d'un management en direction des agents, une connaissance du poste est souhaitée.
- Permis de conduire nécessaire

CADRE STATUTAIRE

Catégorie C Agent de maîtrise ou adjoint technique

Merci d'adresser votre candidature **avant le 30 janvier 2023** à :

Monsieur le Maire
service.recrutement@ville-bagnolet.fr